

# M. le Comte Geoffroy d'ANDIGNÉ

---

Nous sommes en droit de constater avec tristesse que « nos morts vont vite » : notre Bulletin trimestriel a peine à suivre le rapide mouvement de nos grands deuils. Le dernier numéro, déjà bordé de noir pour la mort toute récente de M. Dominique Delahaye et tout plein encore du souvenir de M. Boumier, annonçait, en fin de chronique, la grave maladie du Président de notre Association, mais laissait espérer sa guérison prochaine; il allait partir quand la fatale nouvelle nous parvint, qu'un hâtif faire-part glissé entre les feuillets nous permit de porter aussitôt à la connaissance de tous les Associés...

M. le comte Geoffroy d'Andigné présidait encore le 28 décembre dernier, au Grand Séminaire d'Angers, la réunion annuelle de la Commission administrative de l'Association Amicale. Il arrivait de Paris, où venait seu-

lement de s'achever la session parlementaire. Le gouvernement avait donné consigne expresse à tous les députés de la majorité de ne pas devancer même d'une heure la clôture, son existence étant à chaque instant menacée par l'obstruction tenace et les insidieux assauts d'une opposition exaspérée. Notre Président revenait tout chaud encore de la bataille, heureux de la victoire finale, mais écoeuré de cette lutte mesquine et basse qu'il savait devoir reprendre plus vive et plus triste encore dans les mois suivants où allait s'ouvrir la campagne électorale. Dans le député, pessimiste par claire vision des dangers et des inquiétudes de l'heure, mais non pas désespéré, se révélait exactement l'homme de droiture et d'énergie qu'il fut toute sa vie. Son mandat de député, il avait accepté de l'ajouter à tant d'autres charges, par devoir civique : il n'avait pas le droit d'y renoncer à l'heure où il lui pesait le plus. « Un d'Andigné ne déserte pas. »

Passant des plus sages et des plus graves considérations de politique générale à l'exercice de sa fonction présente au sein de notre petit parlement combréen, il fut comme à l'ordinaire le Président consciencieux et méthodique à qui rien n'échappait des moindres questions inscrites à l'ordre du jour. Il les prenait l'une après l'autre, particulièrement soucieux de l'équilibre de notre budget, écartant une suggestion, en agréant une autre, ses avis donnés brièvement, en toute franchise, témoignant toujours d'un rare bon sens, avisé et prudent. Le jeu est facile de travestir la belle devise de sa famille : *Aquila non capit muscas*. Mais ce gentilhomme traitait des intérêts de notre maison comme il faisait des intérêts même de la France, avec la même conscience et la même gravité. Pour lui, quelque fût son ampleur, c'était toujours chose importante, qu'une œuvre de jeunesse et d'éducation, et la nôtre lui tenait particulièrement à cœur. Il croyait lui devoir bien plus qu'il ne lui donnait : la servir était encore, pour lui, une fidélité nécessaire. Et voilà pourquoi, depuis quatorze ans qu'il était Président de notre Association, il ne manquait jamais à cette réunion annuelle de la Commission administrative, de même qu'au mois de juin ou de juillet, il lui fallait un empêchement absolu pour ne pas venir présider l'Assemblée

générale des Anciens Elèves et y apporter son salut amical et ses consignes de chef.

Le 29 décembre, il partait pour Epernay pour se trouver le 30 à une réunion dans laquelle, suivant un très vieil et patriarcal usage, les ouvriers de la maison Mouët et Chandon offrent leurs vœux au président du Conseil d'administration, titre qui lui était échu à la mort de son dernier beau-frère. Pouvait-il penser à prendre enfin des vacances dont on saurait bientôt qu'il avait un tel besoin ? Un autre devoir l'appelait là-bas, à des centaines de kilomètres, un devoir de paternité... fraternelle. J'ai plaisir à noter ce trait — on en pourrait citer cent autres — pour montrer comment notre Président, qui eût pu mener vie facile et de tout repos en sa gentilhommière, était l'homme de tous les devoirs civiques et sociaux. Et c'est là tout le secret de sa popularité qui ne le cédait en rien, dans le Segréen, à celle de son oncle, le général Marquis d'Andigné ou de M. de La Perraudière dont il avait assumé toutes les tâches de bienfaisance et de dévouement. Comme eux, chrétien sans peur, chevalier sans reproche, fidèle tenant de toutes les vieilles traditions d'honneur et de courtoisie, défenseur de toutes les nobles causes, il ne demandait la couleur de ses opinions à aucun de ceux qui avaient recours à ses services ou à sa charité. Député et conseiller général de Segré, Président actif ou d'honneur d'innombrables comités, associations et sections de tous genres, il se multipliait, payait de sa personne en toutes circonstances : concours ou comices agricoles, courses, fêtes locales, réunions d'anciens combattants, et partout on était charmé de son aimable et franche simplicité, de sa bonhomie souriante, de l'enjouement et de la cordialité de ses propos.

Tout cela qui fait l'ordinaire fortune des bons députés « arrondissementiers » n'était point chez lui astucieuse politique du sourire et de la poignée de main facile. Ses fidèles électeurs y voyaient l'enveloppe aimable de qualités profondes et d'une valeur d'homme sur quoi les simples eux-mêmes ne se trompent pas. Ils appréciaient l'élévation et la trempe de son caractère, mais aussi sa compétence indiscutée en tout ce qui pour la plupart les intéressait directement : le noble châtelain, membre de la

Commission de l'Agriculture à la Chambre, était un propriétaire exploitant, un éleveur, un terrien comme eux, qui connaissait la terre et qui l'aimait.

M. Geoffroy d'Andigné était aussi tenu en particulière estime et considération par les anciens combattants. Il était « le camarade » dont on était fier : en 1914, le petit-fils de « La Jambe de Bois », le héros d'Aboukir, s'était, à cinquante-six ans, engagé au 25<sup>e</sup> dragons où il avait fait toute la campagne au front, méritant par sa bravoure la croix de guerre et la médaille militaire. Nommé rapidement brigadier, puis maréchal-des-logis, il avait refusé tout grade plus élevé, parce que, promu officier, il eût été, du fait de son âge, ramené dans les services de l'arrière. La guerre finie, il restait « uni à ses camarades comme au front », et il était de toutes leurs fêtes ou réunions.

C'est au cours de l'une d'elles, à Segré, le deuxième dimanche de janvier, qu'il dut « capituler », céder au mal qui le minait depuis plusieurs années et contre lequel il s'était raidi bien des fois, surtout au cours de ces randonnées à cheval et de ces grandes chasses qu'il avait toujours aimées passionnément. Encore eût-il le courage d'attendre la fin de l'interminable banquet, d'y aller même de sa chanson joyeuse ; puis, avec le sourire, il pria « ses chers amis » de l'excuser, « un gros courrier le rappelant à la maison »... Mais à peine arrivé à la Blanchaye, il ne put comprimer plus longtemps l'atroce souffrance et manda le médecin qui tout aussitôt déclara nécessaire l'intervention du chirurgien. On sait le reste : la première opération satisfaisante, les bonnes semaines qui suivirent et donnaient tout espoir, puis un certain affaiblissement physique et moral, la deuxième opération pratiquée dans des conditions assez peu rassurantes et bientôt après, la complication redoutée laissant prévoir l'issue fatal...

M. d'Andigné allait mourir ! Quelle consternation dans tout ce coin de l'établissement hospitalier en cette après-midi où j'y passai pour prendre des nouvelles ! De la chambre de son noble ami qui l'avait voulu revoir une dernière fois, le R. P. Paulin sortait avec cet air ému et

grave qu'on voyait à toutes les sœurs de service qui vous disaient d'un mot, en passant, leur tristesse et leur admiration. Conservant toute sa lucidité et tout son sang-froid, le vénéré malade traitait « la grande affaire » de sa mort avec le même courage et la même droiture qu'il avait apportés dans toute la conduite de sa vie. Il la traita avec Dieu d'abord, recevant très pieusement les derniers sacrements et faisant en toute loyauté et en toute soumission chrétienne, le sacrifice de sa vie. Puis, gravement, mais en toute sérénité, il mit ordre à ses affaires de famille, et à chacun des siens donna, avec une parole d'affection et de réconfort, ses derniers conseils, précisant nettement et énergiquement à chacun les devoirs nouveaux ou plus pressants qui lui incomberaient après sa mort. En ces suprêmes consignes et dans cette admirable maîtrise de soi, le mourant achevait de révéler toute la force et toute la noblesse des sentiments qui avaient inspiré sa vie. De la vie, il s'était bien « acquitté » : il pouvait mourir. Mais est-ce là mourir ? Il s'endormit dans la paix du Seigneur, le jeudi 10 mars, vers 1 h. 30...

A l'immense foule qui, au jour de ses funérailles, emplissait l'église de Sainte-Gemmes-d'Andigné et tous ses abords, on put apprécier la place que tenait dans notre arrondissement et dans le département tout entier M. le Comte Geoffroy d'Andigné. Dans le deuil général des innombrables amis et obligés du noble défunt auquel il prenait si large part. Combrée était représenté par les deux Vice-Présidents de l'Association Amicale des Anciens Elèves, par le Supérieur et une douzaine de professeurs du Collège. Et, tout naturellement, en cette église paroissiale de Sainte-Gemmes-d'Andigné, deux noms s'associaient au grand nom de celui pour qui nous priions : les noms de M. Claude et de Mgr Crosnier. Elève du premier, ami d'enfance et de toujours du second, c'est par eux que M. le comte d'Andigné avait lié avec Combrée une amitié si fidèle et si dévouée, et il ne revenait jamais chez nous sans rappeler avec émotion leur cher souvenir. Le sien désormais restera pour nous inséparable du leur. *Stat magni nominis umbra*. Les trois glorieux enfants de la même « petite patrie » ont, à des

titres différents, également bien mérité de Combrée: ils l'ont tant aimé, tant honoré et si bien servi !

Joseph PINIER.

---

**Vous trouverez son éloge funèbre à la suite dans ce bulletin**